

Accentuation

I. Lois générales

L'accentuation est une partie essentielle de la morphologie ; une faute d'accent peut constituer selon les cas un faux-sens grave (confusion, par exemple, entre *θέα* : « spectacle, contemplation » et *θεά* : « déesse » ou entre *εἶσι* : « ils sont » et *εἶσι* : « il ira ») ou un solécisme (*δικαιότερα* employé comme féminin singulier alors que l'accent implique une brève finale, c'est-à-dire une désinence de neutre pluriel, ou, faute plus courante encore, l'interrogatif *τίς* dépourvu d'accent — il ne peut alors s'agir que de l'indéfini — ou accentué d'un grave). Il est indispensable de connaître les grandes lois de l'accentuation, et d'abord celles qui concernent l'ensemble des mots de la langue grecque, formes verbales et formes nominales.

A. Les accents

- l'accent aigu, qui correspond à une élévation de la voix, peut frapper indifféremment une voyelle brève, une voyelle longue ou une diphtongue,
- l'accent circonflexe, qui correspond à une élévation suivie d'une descente de la voix, ne peut se trouver que sur une voyelle longue ou sur une diphtongue,
- l'accent grave, qui n'a pas d'existence autonome, est la forme que prend l'accent aigu quand il est en finale devant un autre mot accentué ; il ne peut donc se trouver que sur une finale.

N.B. Sur une voyelle ou une diphtongue initiale, l'accent se met toujours à droite de l'esprit ; s'il frappe une voyelle, il faut le placer juste à gauche de l'initiale si le mot commence par une majuscule, au-dessus de l'initiale s'il commence par une minuscule ; s'il frappe une diphtongue, il faut le placer sur le deuxième élément de la diphtongue ; on écrira : ἄνθρωπος, ὄψως, Οὐτως.

B. Loi de limitation

Dans un mot quel qu'il soit, l'accent ne peut « remonter » plus haut que la troisième syllabe (en partant de la fin du mot) si la voyelle finale est brève, ni plus haut que la seconde syllabe, si la voyelle finale est longue.

- Sont toujours brèves les voyelles ε et ο.
- Sont toujours longues les voyelles η et ω et les diphtongues ; toutefois les diphtongues -οι et -αι en « finale absolue » (c'est-à-dire quand elles ne sont suivies d'aucune lettre) sont brèves, sauf à l'optatif¹ ; on aura donc ἄνθρωπος, ἄνθρωποι mais ἀνθρώπου, ἀνθρώποις.
- La quantité des voyelles α, ι et υ — que la graphie ne permet pas de connaître — est liée en particulier à la nature des suffixes et des désinences ; pour ce qui concerne α par exemple, on doit savoir que tous les féminins des adjectifs de première classe sont suffixés en α long (δίκαιος mais δικαία, δικαιότερος mais δικαιοτέρα), que les génitifs singuliers de la première déclinaison comportent un α long, même si l'α du nominatif est bref (ἀλήθεια, ἀληθείας), que l'α du neutre pluriel est bref (χρήματα), ainsi que celui de l'aoriste sigmatique actif (ἔλυσα), celui du parfait actif (λέλυκα), etc.
- L'accent circonflexe, qui indique une élévation de la voix sur la première partie d'une longue, ne peut frapper l'avant-dernière syllabe (appelée pénultième) que si la voyelle finale est brève ; si elle est longue, il faut passer du circonflexe à l'aigu : δῆμος, mais δήμου.

N.B. Cette loi ne souffre aucune exception ; l'accent des génitifs singuliers du type πόλεως s'explique par une métathèse de quantité qui s'est produite après la fixation de l'accent (πόληος ⇨ πόλεως) ; le pluriel πόλεων est analogique du singulier.

C. Les mots dans la phrase

- Passage de l'aigu au grave : tout mot oxyton (= accentué d'un aigu en finale) devient baryton (= accentué d'un grave en finale) devant un autre mot accentué : ἦν σοφός, mais σοφός ἦν.

Exception : l'interrogatif τίς τί dont l'accent est toujours aigu.

Un accent aigu en finale reste aigu devant tout signe de ponctuation.

– Enclitiques et proclitiques : il existe en grec deux groupes de mots dépourvus d'accent, les proclitiques et les enclitiques,

- les proclitiques (ce sont ὃ ἡ οἱ αἰ εἰς ἐκ ἐν εἰ οὐ ὥς) font corps avec le mot qui les suit et sur lequel ils penchent (προκλίνω) ; s'ils ne portent pas eux-mêmes d'accent², ils sont pourtant de ce fait inclus

¹. Et dans les quelques locatifs en usage en attique, surtout οἴκοι, distinct du nominatif pluriel οἴκοι.

². La négation οὐ, seule susceptible, parmi les proclitiques, d'être placée en fin de phrase où elle ne peut « se pencher sur » le mot qui suit, reçoit alors un accent : πλούσιος μὲν ἦν, σοφός δ' οὐ.

dans un ensemble accentué ; devant un proclitique, un oxyton devient donc baryton : σοφὸς οὐκ ἦν.

- les enclitiques, qui sont beaucoup plus nombreux — monosyllabiques comme γε ou τις ou dissyllabiques comme εἶμι, τινες, ποτε, etc. — font corps avec le mot qui les précède ; une syllabe finale placée devant un enclitique devient alors syllabe intérieure du groupe mot tonique + enclitique ; un oxyton placé devant un enclitique reste donc oxyton : σοφός τις, σοφοί τινες.

D. Loi de la finale trochaïque

Si les deux dernières syllabes d'un mot constituent un trochée (une longue suivie d'une brève), et que l'accent frappe la pénultième, il est obligatoirement circonflexe ; cette loi est parfois dite loi de la pénultième accentuée :

σωτήρ, σωτήρων mais σωτήρα, γνώμη mais γνώμαι, πολίτης mais πολίται (la quantité du ι est indiquée par les dictionnaires).

E. Limite de la remontée de l'accent dans les formes composées

L'accent ne peut pas remonter au-delà de la dernière syllabe de l'avant-dernier élément de composition (toujours en partant de la fin du mot) ; les formes nominales concernées n'appartiennent pas au vocabulaire de la prose classique (c'est, par exemple, l'adjectif poétique ποικιλό-θριξ : « au poil tacheté ») ; dans les formes verbales, l'augment et le redoublement comptent comme éléments de composition : παρ-έ-σχον, κατ-ἤλθον, ἀπό-δος, ἀφ-ἴγμαι (parfait de ἀφικνοῦμαι ; la seconde syllabe contient le redoublement).

F. L'enclise¹

- pas d'enclitique en tête de phrase ni en première position après ponctuation, sauf exceptions (ἔστι, φασί et quelques autres).
- règles (l'accent que reçoit le mot précédant l'enclitique ou, dans certains cas, l'enclitique lui-même s'appelle accent d'enclise) :

ἄνθρωπός τις	δῆμός τις	
ἄνθρωποί τινες	δῆμοί τινες	
λόγος τις	λόγον τινά	λόγων τινῶν ²
σοφός πως	σοφός ποτε	
ἀδικεῖ τι	ἀδικεῖ τινας	

¹. Ne figurent ici que les lois générales concernant l'enclise ; voir plus loin le cas très particulier du verbe εἶμι — et surtout de la forme ἔστι.

². Seul enclitique de la langue grecque susceptible de recevoir un accent (d'enclise) circonflexe.

suite d'enclitiques : tous reçoivent un aigu d'enclise en finale sauf le dernier :
 ἐάν τις ποτέ σοι ταῦτ' εἶπη.

G. Accent et élision

- Règle : lorsqu'une syllabe qui portait l'accent est élidée, l'accent remonte, toujours sous la forme d'un *aigu*, sur la syllabe précédente : πολλά εἶπε
 ⇨ πόλλ' εἶπε.
- Exceptions : les accents de ἀλλά, οὐδέ, μηδέ, ceux des prépositions dissyllabiques et les accents d'enclise ne remontent pas : παρ' ἡμῖν, λόγον τιν' εἶπε.

► EXERCICE¹

θεραπεινα, θεραπαιναι, θεραπαινης - ἐκεινος, ἐκεινοι, ἐκεινου -
 ἄγων, ἄγωνες, ἄγωνων - κατηγε, καταθες, ἐπεσχε.

Σοφος και δεινος ἐστιν ἐκεινος - σοφος γε τις ἐστιν - σοφωτατος τις ἦν
 - τις ὑμων ἀπηλθεν ; - προς ἄλλον τινα εἶπον - οὐδεν τοιουτον ποτ'
 εἶπον - τουτο γε ἀληθες οὐκ ἦν, ἀλλ' ὁμως πιθανον - παρησαν οὔτοι
 και ἐν τῷ δημῷ πολλ' ἔλεγον.

2. Formes verbales conjuguées

Dans les substantifs et adjectifs et dans les formes non conjuguées du verbe (infinitif et participe), l'accent est dit « premier » : il dépend de la catégorie lexicale du mot, et il est attaché à son radical ; on le vérifiera, pour les substantifs et adjectifs, dans le dictionnaire. Au contraire, dans les formes verbales conjuguées, l'accentuation est mécanique : *l'accent remonte aussi haut que le permettent la loi de limitation et la règle des composés* : παιδεύεις (finale longue) / ἐπαίδευες (finale brève) / κατήγες (η étant la syllabe qui contient l'augment).

Cas particuliers ou exceptions

- les verbes contractes :

Il faut, pour les accentuer correctement, partir de la forme avant contraction (si l'accent frappe la première des deux voyelles soumises à contraction, il sera circonflexe ; s'il frappe la seconde, il sera aigu) : ἀδικέομεν ⇨ ἀδικούμεν, ἡδικεόμην ⇨ ἡδικούμην, ἡδίκεε ⇨ ἡδίκηει, ἀδικέης ⇨ ἀδικῆς.

¹. Vérifier l'accent premier des formes nominales dans le dictionnaire ; ἐστι est, dans cet exercice, un enclitique dissyllabique comme un autre. *Exercices corrigés* : p. 97-107.

N.B. Il en est de même pour toutes les formes contractes de la conjugaison, par exemple la 3^e pers. du pluriel de l'indicatif présent actif des verbes en -μι (ἰστᾶσι), les subjonctifs contractes : subjonctifs des verbes en -μι comme ἰστῶ, ἰστῶμαι, subjonctifs des aoristes à voyelle longue comme συγγνῶτε ou συμβῆ, subjonctifs des aoristes passifs du type ἐλύθην ou ἐγράφη (λυθῶ, γραφῶ) et du parfait à sens présent οἶδα (εἰδῶ).

- *Les optatifs en -ίην* (en pratique, l'accent reste toujours sur le même syllabe) : τιθείην / τιθειμεν, διδοίης / διδοίτε, etc. De même au moyen et au passif : τιθείμην, τιθειο, τιθειτο, etc.

En revanche dans les verbes **ἐπίσταμαι** et **δύναμαι**, l'accent remonte régulièrement le plus haut possible au subjonctif présent et à l'optatif présent : δύνωμαι, δύναιτο.

- *Quelques impératifs ont une accentuation particulière :*

Ce sont φαθί (« dis ») — à côté de φάτε accentué régulièrement —, cinq 2^e pers. du singulier d'aoristes thématiques actifs : εἰπέ, ἐλθέ, εὐρέ, ἰδέ, λαβέ¹. et toutes les 2^e pers. du singulier des aoristes thématiques moyens : πιθοῦ, γενοῦ, etc.

- *Futur des composés de εἶμι à la 3^e pers. sing. :*
ἐξέσται, ἀπέσται, etc.

► EXERCICE

τιμα, ἐτιμα, τιμα, τιμωμεν, ἐτιμων - παιδευσον, παιδευσης, παιδευθης, πεπαιδευμαι, παιδευσειε, βουληθειεν - συνηλθον, συνελθε, κατεσχον, κατειπον, εἶπε, κατειπε, κατειπετε - δυναμεθα, δυνωμεθα, δυναισθε, δυνηθειεν.

3. Formes nominales du verbe : infinitifs et participes

A. Infinitifs

	en -ειν	
- présents et futurs	παιδεύειν	παιδεύσειν
- présents et futurs contractes	ποιεῖν	ἔρειν
- aoristes thématiques	ἐλθεῖν	

¹. Cette accentuation exceptionnelle ne concerne *que* la deuxième personne du singulier — ἐλθέ mais ἔλθετε — et *que* les verbes simples : ἐλθέ, mais πάρελθε.

en -**ναι** et -**σαι**

sur l'avant-dernière syllabe, d'un aigu si la voyelle est brève et d'un circonflexe si elle est longue, en application de la loi de la finale trochaïque :

διδόναι	λελυκέναι	ὀμόσαι
δοῦναι	ποιήσαι	λυθήναι

en -**σθαι**

- présents et futurs	λύεσθαι	λύσεσθαι	λυθήσεσθαι
- aoristes sigmatiques moyens	παιδεύσασθαι		
- présents et futurs contractes	ποιεῖσθαι	ἀποθανεῖσθαι	
- aoristes thématiques moyens	γενέσθαι		
- parfaits : accent sur la pénultième	δεδόσθαι	μεμνήσθαι	

B. Participesen -**ων**

- présents et futurs	παιδεύων	παιδεύσω		
		ν		
- présents et futurs contractes	ποιῶν	ἐρῶν		
- aoristes thématiques	ἐλθῶν			
- les présents εἰμι, εἶμι et leurs composés	ῶν	ἰών	παρών	παριών

à nominatif masculin **sigmatique**

sur la finale :	δούς	διδούς	λυθείς	λελυκώς
exception : aoristes sigmatiques actifs	ποιήσας			

en -**μενος**

sur l'antépénultième :	λυόμενος	λυσόμενος	λυσάμενος
exception : parfaits M.-P.	λελυμένος		

► EXERCICE

παριεναι, παριοντες, παρημεν, παρελθων - ἐπιτιθεναι, ἐπιθειναι, ἐπιτιθεις - πειθεσθαι, πιθεσθαι, πεισθηναι, πεισθεντες, πεπεισται, πεπεισθαι, πεπεισμενος - καταγνους, καταγνωναι, κατεγνων, καταγνωτε, κατεγνωκοτες.

Πασι γαρ χαλεπον γιγνεται μαθειν τα μη σαφως ειρημενα - τι δε περι τουτων ειπειν ετολμας ; - τα χρηματα λαβοντες απηλθον - τι ουν λεγεις και πως ημας πεισαι ποτ' ελπιζεις ;

4. Le système nominal : substantifs et adjectifs

A. L'accent premier

Il est donné par les dictionnaires

- pour les substantifs : accent du nominatif singulier
- pour les adjectifs¹ : accent du nominatif masculin singulier

N.B. L'accent étant en rapport avec la catégorie lexicale du mot, on peut mémoriser bon nombre d'accents premiers en retenant par exemple

- que la plupart des mots neutres — particulièrement tous les neutres du type σῶμα et tous ceux du type γένος — sont anaclitiques (= accent le plus haut possible) : βουλευτήριον, δῶρον, ὄνομα, σῶμα, μέγεθος, τεῖχος, etc.,
- que sont également anaclitiques tous les mots du type πόλις (ποίησις, πρῶξις, πρύτανις), tous les féminins en -σύνη, et tous les pronoms et adjectifs constitués avec le suffixe -τερος (σοφώτερος, ἕτερος, ἀμφότερος, πότερον)
- que sont accentués sur la finale la plupart des adjectifs en -ής (type ἀληθής), tous les adjectifs en -ικός et tous les substantifs en -εύς (βασιλεύς, κεραμεύς).

B. Fixité de l'accent radical

En règle générale l'accent conserve, au cours de la déclinaison, la place qu'il occupe au nominatif singulier (au nominatif masculin singulier pour les adjectifs) dans la mesure où la loi de limitation le permet :

ἄνθρωπος, ἄνθρωπον, ἄνθρωποι, mais ἀνθρώπου, ἀνθρώπων,
ἀνθρώποις
χρῆμα, mais χρήματα, χρημάτων
δίκαιος, ποῖος, mais δικαία, ποία au féminin².

N.B. Certains manquements apparents à cette loi s'expliquent par des contractions : ainsi tous les mots de la première déclinaison ont un génitif pluriel en -ῶν (issu de -άων)³, de même que tous les neutres du type γένος (-ῶν, issu de -έων).

¹. Il est indispensable de bien connaître l'accentuation des pronoms personnels et démonstratifs, et de savoir quand il convient d'utiliser les formes atones et quand les formes toniques (distinction entre ἐμοῦ et μου, entre mots interrogatifs et mots indéfinis : πότε / ποτε, τίς / τις, etc.).

². L'α du féminin des adjectifs de première classe est toujours long ; au contraire celui du féminin des adjectifs de troisième classe est bref : μέλαινα, πάσα, λέγουσα.

³. Toutefois, le génitif féminin pluriel des adjectifs et des participes s'accentue comme celui du masculin s'il est de même forme : οὐσῶν, ἡδειῶν (à côté des masculins ὄντων, ἡδέων), mais δικαίων ou ἡμετέρων aux trois genres.

C. Loi de la finale accentuée

Sauf dans les déclinaisons contractes, si l'accent porte sur une voyelle finale longue, il est aigu aux cas directs et circonflexe aux cas obliques : cf. les formes de l'article τήν, τούς, τῆς, τῶν, et encore δεινούς / δεινῶν, τροφή / τροφῆς, ἀδελφῶ / ἀδελφοῖν, etc.

D. Exceptions à la règle de la fixité de l'accent radical

- Remontée de l'accent au *vocatif* de certains mots (notamment les noms de parenté)¹ : ἀδελφός voc. : ἄδελφε, δεσπότης, voc. : δέσποτα ; il faut vérifier systématiquement dans le dictionnaire l'accentuation des vocatifs.
- Remontée de l'accent au *neutre* de certains adjectifs : l'accent remonte dans tous les neutres des comparatifs du type βελτίων (βελτίων, mais βέλτιον, ἥττων, mais ἥττον), et dans un certain nombre d'adjectifs comme εὐδαίμων (neutre : εὐδαίμων) ou συνήθης (neutre : σύνηθες)².
- *Loi ποδός* : vestige d'un état plus ancien, dans lequel l'accent était en rapport avec la fonction du mot, cette loi concerne les mots de la troisième déclinaison qui ont un génitif dissyllabique ; dans ces mots, l'accent frappe la première syllabe aux cas directs, la seconde aux cas obliques : πούς, πόδα, mais ποδός, ποδί ; pluriel : πόδες, πόδας, mais ποδῶν, ποσί.
 - parmi les mots concernés (comme νύξ, νυκτός, πῦρ, πυρός ou χεῖρ, χειρός) figure εἷς, ἐνός ; aussi la bascule de l'accent entre cas directs et cas obliques est-elle étendue aux composés οὐδεῖς et μηδεῖς (οὐδένα, mais οὐδενός, οὐδενί),
 - on accentue aussi μία, μιᾶς - οὐδεμία, οὐδεμιᾶς - μηδεμία, μηδεμιᾶς,
 - sont également concernés les noms de parenté, ἀνὴρ et γυνή : γυναικῆ, γυναικός, γυναικες, γυναικῶν,
 - exceptions partielles : l'adjectif πᾶς (παντός παντί, mais au pluriel πάντων, πᾶσι) et le substantif παῖς (παιδός, παιδί, παισί, mais παίδων),
 - exceptions totales : l'interrogatif τίς (τίνος) et les participes à génitif dissyllabique (ῶν, ὄντος, δούς, δόντος, etc.)

► EXERCICE

Τοιουτος τις ἦν ὥστε μηδενα κινδυνον ποτε φοβηθηναι - οὐδεις των πολιτων καταγνωναι αὐτων ἠθελησεν - οὐκ ἠδικουν ποτε οὐδενα οὐδε

¹. Il faut se souvenir que le dictionnaire Bailly donne en entier — accents compris évidemment — la déclinaison de ἀνὴρ, γυνή, θυγάτηρ, μήτηρ et πατήρ.
². Le dictionnaire indique le plus souvent ces particularités : on lit ainsi, dans le dictionnaire Bailly, à l'entrée συνήθης, « *neutre* σύνηθες » ; il peut arriver cependant que cette mention fasse défaut ailleurs.